

LU POUR VOUS

Garde à vue des lycéens à Paris : un manque d'effectifs policiers ?

Le Parisien

Le 28 mai 2018



Le syndicat Alliance dénonce un problème dans le dispatching des lycéens lors des gardes à vue des lycéens parisiens. Il demande des comptes à la hiérarchie.

Les 120 lycéens parisiens dont 40 mineurs qui ont passé 48 heures en garde à vue avec « parcade » de quatre heures dans un bus de la police sur un parking doivent-ils leur mésaventure à un « bug » police ? Et plus précisément à un manque d'effectif dans le commissariat de la rue de l'Évangile (dans le XVIII^e arrondissement) où ils ont tous été amenés et où ils sont restés la nuit? Selon le syndicat Alliance, majoritaire dans la police, qui a eu des remontées de terrain des fonctionnaires, il n'y avait pas assez de policiers pour s'occuper correctement des lycéens. « Il y a eu un vrai problème d'organisation, regrette Yvan Assioma, du syndicat Alliance Paris Quand tu sais que tu as 120 interpellés qui arrivent dans un seul et même flot, il faut penser au dispatching ! ». Or, pour gérer 120 personnes il n'y avait - d'après le syndicaliste - que « cinq officiers de police judiciaire et trois policiers, deux aux cellules, un à l'accueil ». Le syndicat a d'ailleurs sorti un tract

PLUS JAMAIS ÇA !!!

NUIT DU 23 MAI

SUITE À L'ACTIVATION DU CTI, LES INTERPELLATIONS DES MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ TRANSPORTÉES À LA SRT.



NOS COLLÈGUES DE L'UGT ÉTAIENT 2 POUR GÉRER 120 INTERPELLÉS !!!

INACCEPTABLE POUR NOS COLLÈGUES DE TRAVAILLER DANS DE TELLES CONDITIONS D'INSÉCURITÉ !

ALLIANCE 75 A SAISI LE CHEF DE SERVICE DE LA SRT AFIN QUE CETTE SITUATION NE SE REPRODUISE PLUS.



alarmiste qui s'intitule « Plus jamais ça ! ». Il demande des comptes sur cette situation qualifiée « d'inacceptable » au chef du service qui a géré ces gardes à vue rue de l'Évangile (XVIII^e). Il dénonce des conditions d'insécurité pour les fonctionnaires.

L'occupation express du lycée Arago

Mardi dernier, ces lycéens parisiens ont été interpellés. La majorité d'entre eux, pour après avoir participé à l'occupation express du lycée Arago (XI^e), peu après la dispersion du cortège des manifestants, place de la Nation. Les lycéens entendaient protester contre le dispositif Parcoursup.

Certains, à l'issue de leur garde à vue, ont été déférés, poursuivis pour « participation à un attroupement en vue de commettre des dégradations et/ou violences » et « intrusion non autorisée dans un établissement scolaire commis en réunion » avec selon les profils, des mises en examen, des convocations devant le juge ou le tribunal pour enfants ou encore des rappels à la loi.

Une source policière a également confirmé que les lycéens, y compris les mineurs, s'étaient fait confisquer leur téléphone portable, les empêchant de prévenir leur famille. « Quand tu es placé en garde à vue, confirme une source policière, tu fais l'objet d'une fouille au corps et on te retire tes objets. Tu n'as plus le droit de communiquer ».

A la préfecture de police, Frédéric Dupuch, le patron de la DSPAP (direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne) balaie la polémique syndicale et appelle à « un peu d'objectivité » : « S'il y avait quoi que ce soit de juridiquement discutable sur le fond ou en procédure, pensez-vous qu'il y aurait eu un tel taux de déférés au parquet ? ».

Le Bureau Régional Paris

Suivez-nous sur Facebook Alliance 75



ALLIANCE
POLICE NATIONALE

